

Publié le 19 juillet 2021

## La campagne du Label européen RSE 2021 est ouverte !

Le 12 juillet dernier, Valeria Ronzitti, Secrétaire générale de SGI Europe, a officiellement lancé la campagne de la 8e édition du Label RSE (ex-Discerno). Comme pour les éditions précédentes, les entreprises publiques locales (Epl) ont l'opportunité d'évaluer leur niveau de conformité avec les normes internationales de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).



### Une mise à l'honneur des entreprises de services publics impliqués durant la crise sanitaire

Créé en 2006 et co-financé par la Commission européenne, le **Label RSE de SGI Europe vise à récompenser, parmi les entreprises fournissant des SIG, celles qui intègrent les préoccupations économiques, sociales et environnementales dans leur culture, leur stratégie et leurs actions, au-delà des règles purement juridiques.**

Pour cette dernière version du Label sous son format actuel, SGI Europe s'est fixé l'objectif ambitieux : celui de **certifier et récompenser les contributions que les entreprises de services publics et d'intérêt général (SIG) ont apportées dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid-19.**

Pour prendre en compte les évolutions de la RSE, l'actuel Label doit progressivement passer le relais, d'ici 2022, à une **nouvelle génération de certifications réorientées vers les enjeux liés à la taxonomie européenne** (note de présentation jointe à cet article). Dans cette optique, la cérémonie de remise du Label RSE 2021 proposera à ses participants un atelier qui leur fournira toutes les connaissances nécessaires sur la future taxonomie.

### Une vitrine de choix pour les Epl

**La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) ne peut qu'inciter les Epl adhérentes à postuler à ce Label 2021.** Et ce pour plusieurs raisons :

- **Améliorer l'image** de marque de l'entreprise ;
- **Gagner en visibilité** et accroître les chances de l'entreprise lors de procédures de marché public ;
- Montrer que l'entreprise fournit ses services de manière durable ;
- **Renforcer la motivation des employés** ;
- Apprendre à améliorer la conformité de l'entreprise aux principes de la RSE ;
- Intégrer un réseau européen qui permet d'échanger des bonnes pratiques ;
- Contribuer à une visibilité accrue des bonnes pratiques des entreprises publiques locales auprès des institutions européennes ;
- **Certifier la contribution de l'entreprise à la gestion de la crise de la Covid-19** et aux actions de relance pour bâtir des sociétés plus résilientes ;
- Acquérir des connaissances clés sur la finance durable.

## Comment postuler?

Chaque entreprise qui souhaite candidater est d'abord invitée à effectuer un test à l'aide d'un **outil d'auto-évaluation entièrement gratuit** et disponible [ici](#). Si l'exercice est positif (score supérieur ou égal à 70 %), l'entreprise doit envoyer son dossier en vue de l'**évaluation par des experts externes indépendants**. Dans tous les cas, chaque entreprise postulante recevra un rapport personnalisé comprenant des suggestions d'amélioration. Le **jury final décernera le Label RSE** uniquement en fonction des résultats de l'évaluation par les experts.

À noter que la date butoir de présentation des candidatures est fixée au **14 octobre 2021**. Plus généralement, la FedEpl invite les Epl intéressées à **consulter directement la procédure détaillée (à télécharger en bas de cet article)**.

## Une remise des prix à Paris, dans le cadre de la PFUE 2022

À l'issue de ces candidatures, **trois pratiques RSE** seront sélectionnées parmi les entreprises candidates. Le Label leur sera décerné par un Comité d'attribution des prix indépendant, et seront récompensées « au mérite » lors d'une cérémonie, devant des pairs de toute l'Europe.

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui se déroulera au premier semestre 2022, **la cérémonie de remise aura lieu à Paris en février 2022**, en présence des membres des diverses sections nationales de SGI Europe et de plusieurs personnalités politiques européennes de haut niveau.

® *Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Cecilia TERUGGI :*

Tél : (+33)1 53 32 22 25 - [c.teruggi@lesepl.fr](mailto:c.teruggi@lesepl.fr)

## À télécharger

- [CSR-Label-METHODOLOGY-2021\\_FRENCH\\_CHECKED](#)
- [Note taxonomie européenne](#)

Par Cécilia TERUGGI